ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1.	La	présente	demande	émane d	luı	réseau	:
----	----	----------	---------	---------	-----	--------	---

O (1) Libre confessionnel

O (1) Provincial et communal

O (1) Libre non confessionnel

3/07/02

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..J. STEENSELS

Date et signature (2) :.....

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Martine DUWEZ

Directrice

Habiletés sociales: apprentissage de stratégies d'insertion sociale

CODE DE L'U.F. (3)

983104 UM E1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1

de 1 page(s)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2

de 1 page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de:

X (1) transition

O (1) qualification

du degré:

X (1) inférieur

O (1) supérieur

O (1) Enseignement supérieur de type court

O(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur						
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)				
Technique	О	Technique	О			
Economique	0	Economique	0			
Paramédical	O	Paramédical	0			
Social	0	Social	O			
Pédagogique	0	Pédagogique	0			
Agricole	0	Agricole	0			
Maritime	O	Maritime	0			

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel: O(1) oui

7. Constitution des groupes ou regroupement :

Repris en annexe n°

de 1 page(s)

(2)

8. Programme du (des) cours :

Repris en annexe n°

de 1 page(s)

(2)

9. Capacités terminales :

Reprises en annexe n°

de 1 page(s)

(2)

10. Chargé(s) de cours :

Repris en annexe n°

de 1 page(s)

(2)

⁽¹⁾ Cocher la mention utile

⁽²⁾ A compléter

⁽³⁾ Réservé à l'administration

⁽⁴⁾ Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation: (3) 983104 UM E1	Code du domai de formation :	ne (4) 9 e	23
11. Horaire minimum de l'unité de formation : Horaire minimum :			
1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Apprentissage de stratégies d'insertion sociale	CT	R	32

du(des) cours		périodes
(2) (5)	(2) (6)	(2)
LT	B	32
	,	
		3
XXXXXXXX	P	8
	Total des périodes	40
	CT	(2) (5) (2) (6) CT B XXXXXXXXX P Total des

17	Dágarriá c	anima2 m	d'inspection :	
14.	Keserve a	au bervice	u mspection	

a) <u>O</u> l	bservation(s)	de l'(des)	Inspecteur(s)	concerné(s)	relative(s)	au dossier	pédagogique	[annexe(s)	<u>éventuelle(</u>	<u>(s)]</u> :
, –			<u>-</u>	Chi	Siron	dle		Roger MO	NNIER	

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PA

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

2 7 AOUT 2002

Essa -

A. COLLINET Signat ARM. PEDAG.

(2) A compléter

- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

D 8 BIS/UF: au 01.03.98

Inspecteur

Apprentissage de stratégies d'insertion sociale

Finalités de l'unité de formation

Remarque préliminaire

Il n'est pas question de séparer les habiletés sociales du contexte d'une société, d'une insertion au sens large. Ce programme est donc à adapter au public rencontré.

1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion sociale, l'UF permettra de:

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes de formations émanant de milieux socio économiques et culturels.

2. Finalités particulières

L'UF a pour objectif de rendre l'apprenant capable d'appréhender des stratégies d'insertion sociale en vue de préciser un projet d'insertion adapté à ses objectifs et aux réalités de l'environnement au sens large.

U.F. Habiletés sociales

Apprentissage de stratégies d'insertion

Recommandation particulière pour la constitution des groupes ou de regroupement

Il est recommandé de ne pas dépasser 12 personnes par groupe.

U.F. Habiletés sociales

Parcours et pratique de l'auto-évaluation

Programme de l'unité de formation

Au travers d'activités collectives et d'entretiens individuels, l'étudiant sera capable:

· four le pareour

- * Identifier son parcours,
- * établir les liens entre les différentes étapes,
- * prendre conscience des déterminants internes et externes,
- * s'approprier son parcours,
- * identifier les valeurs morales mises en œuvre dans ses opinions et jugements de valeur,
- * valoriser ses goûts et ses réalisations personnelles,

· Pour la pratique de l'auto - évaluation

- * Faire le point sur sa situation actuelle,
- * faire le point sur ses réussites et ses échecs,
- * expliquer ses aspirations immédiates et à long terme en les éprouvant aux réalités de l'environnement et de ses compétences,
- * comparer ses réactions personnelles aux réactions acceptées par la société (les normes sociales) afin de saisir les différences éventuelles.

Apprentissage de stratégies d'insertion

Fixation des capacités terminales

A partir d'une situation réelle, l'apprenant fera la preuve qu'il est capable:

- * d'établir un bilan de ses compétences,
- * de développer des comportements responsables favorisant son insertion sociale, en vue de préciser son projet d'insertion adapté à ses objectifs et aux réalités de l'environnement au sens large.

U.F. Habiletés sociales

Annexe 6

Apprentissage de stratégies d'insertion

Chargé de cours

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert justifiera d'une compétence professionnelle spécifique à la mise en œuvre des objectifs de la présente unité de formation